

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS**

**Séance du 27 septembre 2023**

Date de convocation : 21 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD

**LES HERBIERS** : Christophe HOGARD – Angélique RICHARD – Magali LOISEAU – Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU

**MOUCHAMPS** : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU

**LES EPESSÉS** : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA - Stéphanie PELTIER

**BEAUREPAIRE** : Elodie BRANGER – Jérôme GUERRY

**VENDRENNES** : Roseline PHILIPART – Pascal LALLEMAND

**MESNARD LA BAROTIERE** : Landry RONDEAU – Alexandra BEAUNÉ

**SAINT PAUL EN PAREDS** : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

**SAINT MARS LA REORTHE** : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de conseillers votants : 37

Pouvoirs :

Luc SOULARD avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Odile PINEAU

Jean-Michel LUMEAU avait donné pouvoir à Patrick MANDIN

Sophie SIONNEAU avait donné pouvoir à Sabine LOIZEAU

Philippe ALBERT avait donné pouvoir à Hélène POINGT-GASKA

Franck GAUTHIER avait donné pouvoir à Jérôme GUERRY

Secrétaire de séance : Odile PINEAU

- **42. CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDEE EN VUE D'UNE ETUDE SUR LES GISEMENTS FONCIERS –**  
Rapporteur - Landry RONDEAU

Le plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUiH) approuvé le 15 février 2023 constitue le principal dispositif local en matière de politique du logement. Il est le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle du territoire intercommunal.



Pour accueillir de nouveaux ménages avec une offre de logements suffisante, adaptée et diversifiée, les élus du Pays des Herbiers ont placé, dans le volet habitat du PLUiH, la construction d'une stratégie foncière comme priorité n°1.

Ainsi, la Communauté de communes du Pays des Herbiers, dans le cadre de sa nouvelle politique de l'Habitat, sollicite l'expertise de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée (EPF85) pour renforcer le volet opérationnel du PLUiH.

A ce titre, il convient de conventionner avec l'EPF pour fixer les modalités de cette intervention qui aura pour objet d'étudier tous les gisements fonciers.

Compte tenu de l'exposé qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUiH) approuvé le 15 février 2023 et notamment l'action n°1 du programme d'orientation et d'actions du volet habitat,

Vu le projet de convention proposé par l'Etablissement Public Foncier de la Vendée ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du 5 septembre 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 septembre 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

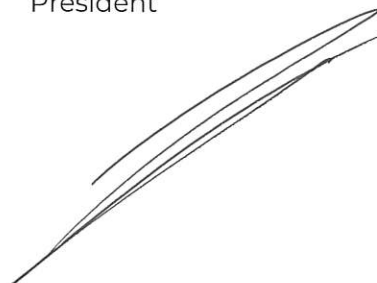
- approuver le projet de convention en vue d'une étude sur les gisements fonciers, à souscrire avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,
- l'autoriser, ou le Vice-président délégué, à signer la convention et tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Odile PINEAU,  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD,  
Président



Transmis en Préfecture le : 04 OCT. 2023

Publié électroniquement le : 04 OCT. 2023

